

## Nouvelle possibilité d'évaluer les fournisseurs au nom des personnes à charge

À compter du 26 mars, les participants peuvent également évaluer les fournisseurs de services paramédicaux dans le cadre du processus de présentation d'une demande de règlement au nom des personnes à leur charge

Depuis le mois d'août 2016, les participants des régimes de garanties collectives ont la possibilité d'évaluer leurs fournisseurs de services paramédicaux\* au moment de présenter une demande de règlement en ligne sur la version pour ordinateur de [masunlife.ca](http://masunlife.ca). Jusqu'ici, plus de 800 000 évaluations visant plus de 60 000 fournisseurs ont été effectuées!

À compter du 26 mars 2017, les participants qui présentent une demande de règlement de frais paramédicaux sur [masunlife.ca](http://masunlife.ca) auront également la possibilité d'évaluer *l'expérience des personnes à leur charge* auprès du fournisseur de services.

Comme avant, les services seront évalués sur une échelle de 1 à 5 étoiles, de manière anonyme. Les évaluations seront prises en compte dans la moyenne des calculs indiqués dans la fonction de recherche de fournisseurs de l'application **ma Sun Life mobile**. Grâce à l'ajout des évaluations des personnes à charge, la fonction de recherche de fournisseurs sera encore plus pratique pour les participants qui cherchent un fournisseur dans leur région.

Un message à l'intention des participants de votre régime sera affiché sur [masunlife.ca](http://masunlife.ca) pour leur faire savoir qu'ils ont maintenant la possibilité d'évaluer un plus grand nombre d'expériences auprès des fournisseurs de services. Vous pouvez aussi les en informer au moyen du [bulletin ci-joint](#).

Ce n'est là qu'une des nombreuses améliorations prévues pour 2017 sur le plan numérique en vue de simplifier les interactions des clients avec la Financière Sun Life. Au cours des prochains mois, d'autres améliorations seront annoncées en matière de recherche de fournisseurs afin de rendre l'expérience des participants toujours plus facile et pratique. Restez à l'affût!

### Des questions?

Veillez communiquer avec votre représentant aux Garanties collectives de la Financière Sun Life.

\* Fournisseurs de services paramédicaux : chiropraticiens, physiothérapeutes, ostéopathes, massothérapeutes, docteurs en naturopathie, podiatres, psychologues et acupuncteurs.